

-----

**COMMUNE DE BLANZY**

# COMPTE RENDU

par extrait de la

## **SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL**

en date du 06 Mars 2007

**Etaient présents** : M. Emorine, Mme Sangiorgio, MM Bernardon, Daillet, Mme Bouillot, MM. Sullo, Charlier, Martin, Mme Jasicki, M. Boyer, Mmes Charrier, Forgeron, M. Marizy, Mmes Reby, Ferreira, M. Ambrosioni, Savetier, Mmes Suchet, Givry, M. Vernay, Mme Krivopissko, MM. Pelletier, Rey (à partir de la question n°6), Chaillet, Rouvray, Mme Buttignol

**Absents et excusés** : Mme Lemoine, MM. Taiclet, Clair, Rey (jusqu'à la question n°5).

Madame Givry a été nommée Secrétaire.

**1° - Approbation du compte-rendu de la réunion du 13 février 2007.**

Le Compte-rendu de la précédente réunion est adopté à l'unanimité.

**2° - Acquisitions et cessions immobilières – Bilan de l'année 2006.**

Le Conseil à l'unanimité, approuve le bilan qui sera annexé au compte administratif 2006.

**3° - Marchés publics 2006 – Compte rendu de réalisation.**

Le Conseil à l'unanimité donne acte au Maire de ce compte rendu.

**4° - Personnel Communal – Modification du tableau des effectifs.**

Le Conseil à l'unanimité crée les postes suivants à effet du 1<sup>er</sup> Mai 2007.

CREATION
Animateur territorial TC
Agent des services techniques TC
Adjoint d'animation t89erritorial TNC (25 h 30 mn)

## **5° - Construction d'une salle de sports à la Verrerie – Autorisation de signature des marchés**

Le Conseil, à l'unanimité autorise le Maire à signer les marchés publics suivants :

<b><u>LOT</u></b>	<b><u>DESIGNATION</u></b>	<b><u>ENTREPRISES</u></b>	<b><u>MONTANT H.T.</u></b>
1	Gros œuvre	BOUTON	380 000,00
2	Charpente bois et lamelle-colle	ABS	81 420,00
3	Etanchéité	STEB	98 868,88
4	Bardage	SECOBAT	55 996,27
5	Menuiseries aluminium - Serrurerie	SARL AUBOEUF	61 722,17
6	Menuiseries bois	BEAUFRERE	34 766,38
7	Plâtrerie – Peinture	VAILLEAU-CREPI	49 517,76
8	Faux plafonds	ISOPLAC	8 600,00
9	Carrelages - Faiences	CREUSOT CARRELAGE	32 500,00
10	Sols colles	MARTIN REBEUF	32 874,99
11	Equipements sportifs	NOUANSPORT	9 741,05
12	Chauffage ventilation	SALLES	94 730,62
13	Plomberie – Sanitaires	SALLES	42 833,33
14	Electricité courants forts – courants faibles	SOGELEC	44 610,20
15	Déconstruction	COLLIER	30 855,00
<b><u>TOTAL HT :</u></b>			1 059 036,65
<b><u>TOTAL TTC :</u></b>			1 266 081,59

Les travaux débuteront dans un mois et demi.

## **6° Débat d'Orientation Budgétaire.**

● Monsieur MARTIN, Adjoint en charge des Finances reprend la note de synthèse remise aux Conseillers Municipaux.

" Mesdames, Messieurs, Chers collègues, en introduction au débat d'orientations budgétaires, voyons rapidement quels sont les éléments qui influenceront la préparation du Budget Primitif 2007

### **Notre réflexion devra tenir compte des éléments habituels, à savoir :**

- le taux d'inflation, officiellement prévu à hauteur de 1,7 % en 2007 et qui fut officiellement toujours, de 1,8 % en 2006, mais qui a été sans aucun doute supérieur, et que l'on doit comparer au « Panier du Maire » cher à l'AMF. Ce « Panier du Maire » fait ressortir l'inflation pour nos communes à hauteur de 3,5 %. C'est dire le décalage constaté, et qui faisait dire au Président de la Commission des Finances de l'AMF au dernier congrès que le compte n'y était pas.

- la CNRACL ne devrait pas augmenter cette année.

- la DGF (dotation forfaitaire) devrait augmenter en 2007 moins rapidement que l'inflation comme c'est le cas depuis plusieurs années, et s'élever à 910778 €. En augmentation de 1,65 % contre 1,72% en 2006, et c'est toujours la principale dotation versée par l'Etat.

Au chapitre des recettes encore, nous prendrons en compte les valeurs ou estimations suivantes :

- En l'absence de données plus précises actuellement, pour la DSR qui elle aussi subit des modifications dues notamment à la prise en compte du potentiel financier et non plus du potentiel fiscal, nous tableons sur un montant à peu près égal à celui inscrit en 2006, soit environ 80 000 € .

- La CCM toutes allocations et dotations confondues nous versera la somme de 1 127 857, 37 €, soit 1 017 956, 36 € d'attribution de compensation, plus 52 290, 01 € de Dotation de Solidarité Communautaire à répartir, plus la Dotation de Solidarité Communautaire surclassée de 57 611,00 €. Pas d'évolution des attributions communautaires pour cette année encore.

- le remboursement du FCTVA sur les investissements devrait être supérieur à 2006, compte tenu des investissements réalisés en 2005 puisque c'est l'année prise en compte avec notamment les travaux de la salle des fêtes et du stade.

- nous espérons à nouveau une aide au soutien des activités éducatives et scolaires dans le cadre du Projet Educatif Territorial, mais .... Et toutes les communes connaissent bien la réduction sensible des aides de la CAF dans les différents contrats.

Enfin, nous confirmons la disparition totale des aides européennes et notamment du FEDER. Espérer d'autres aides compte tenu des conséquences de la décentralisation sur les départements et les Régions, n'est toujours pas d'actualité et notre demande insistante d'aide à Jeunesse et Sports pour la future salle de sports continue d'être sans suite.

### **La Dette :**

*La dette 2007 devrait être supérieure à celle constatée en 2006, et se situer aux environs de 490 000 € en attendant une année 2008 peut être plus favorable au premier abord mais qui verra s'ajouter les annuités des nouveaux emprunts.*

La poursuite de la rigueur dans la gestion nous permettra d'envisager un excédent disponible au CA 2006 d'environ 320 000 €, à répartir comme d'habitude en fonctionnement et en investissement.

- les charges de personnel évolueront encore de manière significative en fonction des besoins estimés pour assurer le fonctionnement des services et bien que nous demandions à tous de gérer les dépenses au plus près des besoins. Malheureusement, certaines dépenses sont là encore incompressibles. Les prévisions de l'Etat en matière d'augmentations dans la Fonction Publique territoriale, sont pour l'instant connues à hauteur de 0,8 % déjà depuis le 1<sup>er</sup> février, et 0,5 en automne, et qui peut affirmer que cela n'évoluera pas en cours d'année. L'augmentation des charges de personnel tiendra compte aussi de l'augmentation du temps de travail d'agents à temps non complet, des augmentations de traitement (changements de grades et GVT: glissement vieillesse technicité, reclassement de toutes les catégories), et sans doute de l'embauche d'agents dans certains services en emplois aidés ou autres.

### **Fiscalité :**

Compte tenu de l'augmentation des bases d'imposition en 2007 (nous n'avons pas encore le document officiel de notification des bases), il est proposé de préparer le budget en essayant de ne pas augmenter, ou très légèrement si nécessaire, les taux des 3 taxes qui nous incombent, à savoir :

- la Taxe d'Habitation qui était de 18,69 %
- le Foncier Bâti qui était de 22,44 %
- le Foncier non bâti qui était de 58,98 %.

Nous essaierons donc de limiter l'augmentation, même si nous savons que l'inflation réelle est bien supérieure aux chiffres officiels, comme rappelé au début de ce rapport, et que les attributions communautaires ne peuvent évoluer si la réforme en cours de la TP n'assure pas aux établissements de coopération intercommunale comme la CCM les revenus nécessaires à leur survie. Il a été rappelé lors de la présentation du budget de la CCM en décembre dernier, que le pourcentage des bases plafonnées suite à la réforme de la TP, annoncé entre 60 et 65 % serait en fait de l'ordre de 68% pour la Communauté.

Nos taux d'imposition à Blanzay, sont toujours parmi les plus faibles du département et nous proposerons bien sûr, de maintenir les abattements pour charge de famille sur la TH, abattements qui sont, rappelons-le, fixés au taux maximum autorisé par la loi depuis de nombreuses années à Blanzay.

-----

C'est donc en fonction de ces différents éléments, et avec la volonté de poursuivre une gestion rigoureuse, que nous proposons que la préparation du Budget Primitif 2007 se fasse en fonction des objectifs fixés depuis 2001, à savoir :

- le maintien autant que faire se peut, du niveau et de la qualité des prestations offertes dans les différents services,
- le maintien des actions sociales en faveur de la famille (notamment par l'allégement fiscal maximum sur la TH)
- le maintien des actions en faveur de nos concitoyens les plus démunis,
- le soutien à la vie associative, au travers des subventions et équipements,
- le soutien à la vie économique avec la CCM,

Dans la préparation du budget 2007, nous poursuivrons les grands projets sur lesquels nous travaillons depuis l'année 2004 déjà, et nos actions en faveur du cadre de vie, des activités scolaires, culturelles et socio-éducatives.

- des travaux divers dans les écoles et aux restaurants d'enfants (salles de classes, acquisition de matériels et mobiliers, etc....)
- des travaux au Musée de la Mine, à la Cour de Cluny,
- les toitures de la Maison de Quartier et de l'école maternelle de la Charbonnière,
- divers travaux d'aménagement et de rénovation dans divers bâtiments communaux,
- la réfection de chemins ruraux,
- acquisitions de matériels pour les services,
- et bien sûr, comme promis, la construction de la salle de sports à la Verrerie.

Il s'agit bien sûr de prévisions et la préparation plus précise du Budget nous conduira sans doute à faire encore des choix pour l'année 2007, sans pour autant que la liste ci-dessus soit exhaustive ou limitative. Les disponibilités et l'urgence de certains travaux nous indiqueront les investissements à prendre en compte dans le projet de budget 2007.

Enfin, l'emprunt sera défini pour faire face aux choix que nous ferons dans les inscriptions budgétaires et nous essaierons, comme chaque année, de le déterminer au plus juste et surtout de le mobiliser uniquement en tant que de besoin, soucieux que nous sommes de maintenir la dette communale à un niveau raisonnable".

- Le débat est ensuite ouvert.

Monsieur CHAILLET, déclare :

Débat d'Orientations Budgétaires du 06.03.07  
Le mot de l'opposition

Je suis toujours dubitatif à l'occasion de ces débats. Vous nous proposez un débat plat qui ressemble à un copié collé de l'année précédente avec une insistance marquée sur les diverses dotations de l'état et une part bien dérisoire sur vos objectifs.

Je peux comprendre votre intérêt à obtenir un maximum de dotations pour réaliser vos projets, mais dès l'instant que ces projets ne sont ni chiffrés ni hiérarchisés, comment pouvez vous être crédible.

La DGF, principale dotation de l'état est attribuée en fonction des recettes de l'état, donc de l'activité + 2,5% pour l'année 2007. La répartition se fait avec l'arbitrage du CFL. Que voulez-vous de plus ?

Même chose pour la DSR

Vous dites que le FEDER n'est plus disponible pour vous aider dans vos projets d'investissements. Oui, c'est un fait, mais vous savez bien depuis longtemps que ces fonds européens vous échapperaient dès lors que l'élargissement à 25 puis à 27 serait réalisé.

Les diminutions des aides de la CAF, dans les projets éducatifs représentent un si faible pourcentage du budget, qu'il est dérisoire d'en faire un sujet de lamentation.

Je remarque, que les dotations communautaires sont identiques depuis plus de 3 ans sans faire le moindre commentaire de votre part.

Au chapitre des recettes, nous pensons que la conjoncture de notre commune n'est pas si mauvaise que ça, à la condition que certaines mesures soient prises pour dépenser juste et dépenser mieux.

Que de misères avez-vous eues pour mettre la salle des fêtes à niveau, avec une pléthore d'avenants traduisant une difficulté à exprimer le besoin réel. Aujourd'hui encore, des défaillances existent.

Vous devez vous entourer de compétences pour faire bon du 1<sup>er</sup> coup.

Il vous manque un pilote pour manager les projets.

Nous vous souhaitons une meilleure réussite pour le gymnase de la verrerie, qui semble être votre priorité pour 2007.

L'augmentation de la dette, c'est nos impôts de demain, en conséquence nous souhaitons une augmentation zéro des 3 taxes. L'augmentation des bases et du volume de la masse imposable, doivent permettre d'équilibrer le budget.

Cette année sera la dernière du mandat, je souhaite qu'elle soit l'occasion d'une mise à jour des biens du patrimoine et une remise en ordre cohérente et harmonieuse des effectifs, au service de la commune.

Le Maire apporte les précisions suivantes :

"La diminution des aides est un constat pur et simple.

- La DGF augmente à BLANZY de 1,65 % alors que la hausse des prix s'élève à 1,7 %.
- Le panier du maire est en augmentation de 3,50 % alors que l'inflation 2006 est de 1,8 %. Le décalage de 1,70 % n'est pas négligeable.
- Toutes les communes constatent la baisse des aides de la CAF.
- La CCM n'augmente pas ses aides. Malgré une augmentation des bases de TP entre 1,8 et 2 %, elle disposera de moins de moyens et ce suite au plafonnement de la TP. Si elle avait conservé les anciennes ressources de TP, elle aurait sans doute eu les moyens de faire progresser les attributions des communes.
- le FEDER, qui, depuis quelque temps était attribué avec parcimonie (attribution pour les travaux de rénovation de la salle des fêtes à hauteur de 23 ou 27 %) disparaît.

A une époque, les demandes d'aide au titre du Feder faisaient l'objet d'études très complexes et de ce fait les crédits attribués à la France n'étaient pas utilisés et retombaient dans les fonds communs. Ensuite l'Etat a incité les collectivités territoriales à présenter des dossiers."

Madame BUTTIGNOL demande une pyramide des âges du personnel municipal. Les départs en retraite d'agents en fin de carrière devraient conduire à une diminution de la masse salariale.

Monsieur CHARLIER revient sur la passation des avenants pour les travaux réalisés à la salle des fêtes et précise que le total des prestations est inférieur à la prévision initiale,

M. CHAILLET : "le projet était mal ficelé d'entrée".

LE MAIRE : "pas forcément, car travailler sur de l'ancien conduit souvent à apporter des modifications en cours de chantier. Avec la salle de sports, il ne devrait pas y avoir d'imprévus sauf que la construction sera édifiée sur le site des Anciennes Verreries.

M. REY : "Les avenants seraient uniquement pour les travaux de sous-sol."

LE MAIRE : "Pas obligatoirement, et, en cours de chantier, il est toujours possible d'apporter des modifications".

M. REY : "Les modifications seraient faites en fonction des demandes des utilisateurs".

LE MAIRE : ""Pas forcément, des évolutions peuvent avoir lieu au fil de l'avancement du chantier".

Mme JASICKI demande un complément d'information sur les exonérations de TH pour charges de familles.

LE MAIRE donne les précisions suivantes : "exonération de 15 % à la base, puis 20 % pour le 1<sup>er</sup> enfant, 20 % pour le 2<sup>ème</sup> et 20 % pour le 3<sup>e</sup> enfant. Blanzy a mis en place ces dispositions depuis de nombreuses années.

M. CHAILLET : "Le Comité des Finances Locales" avait prévu une augmentation de la DGF de 2,5 %. Comment expliquer le taux de 1,65 %".

LE MAIRE précise que des péréquations sont effectuées entre les collectivités et que les 1,65 % sont un fait réel pour la Commune.

Aucun autre Conseiller ne demandant la parole, le débat est clos.

## **7° - Questions diverses.**

### **A – ADSL Ecoles Maternelles.**

Le Maire confirme que la CCM prendra en charge la connexion ADSL des écoles maternelles comme elle le fait actuellement pour les écoles primaires.

A revoir à la prochaine réunion du Conseil Municipal.

### **B – Quartier de Savigny.**

Monsieur BOYER demande si une construction sera édifée à la place des logements détruits.

Le Maire signale que NEOLIA propriétaire des lieux a pris contact avec la DDE puisque le terrain se situe en bordure de la bretelle de sortie de la Route Express, mais ne connaît pas la destination future de cette parcelle.

### **C – Piste cyclable aux Rompois.**

M. BOYER signale le mauvais état de propriété de cette piste. Une demande de nettoyage a été adressée à la CCM. Lorsque les arbustes se seront développés, ils tiendront mieux le terrain. Se pose la question de la prise en charge du déneigement et du salage des pistes cyclables d'une manière générale.

### **D – Dispensaire.**

M. CHAILLET demande le devenir de ce bâtiment. Le Maire précise qu'il est actuellement utilisé comme lieu de stockage pour différents matériels. Une réflexion devrait être engagée sur sa destination future.

Séance levée à 19 H 20.